



14ème législature

Question N° : 68038	De M. Axel Poniatowski (Union pour un Mouvement Populaire - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse >pédagogie	Analyse > numérique. Conseil national du numérique. recommandations.
Question publiée au JO le : 04/11/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 10/02/2015 Date de renouvellement : 19/05/2015 Date de renouvellement : 08/09/2015 Date de renouvellement : 01/03/2016 Date de renouvellement : 21/06/2016 Date de renouvellement : 20/12/2016 Date de renouvellement : 04/04/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations formulées par le conseil national du numérique publiées dans un récent rapport. La volonté de ce conseil est de créer une école créative et juste dans un monde numérique. Dans cette perspective, il émet huit propositions. Il propose de renforcer l'enseignement du numérique en l'adaptant à chaque cycle, en formant des enseignants compétents, d'installer la littératie de l'âge du numérique, d'expérimenter le baccalauréat Humanités numériques, de relier la recherche et l'éducation ou encore d'accepter les nouvelles industries de la formation. Quelques semaines après l'annonce d'un grand plan numérique pour l'école, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine.